



Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne
Centre Communal d'Action Sociale

DEC/CCAS/004/2024

DECISION

OBJET : CONVENTION ENTRE SOLIDARITE ALIMENTAIRE FRANCE (ANDES) ET L'EPICERIE SOLIDAIRE DANS LE CADRE DU FONDS POUR L'AIDE ALIMENTAIRE DURABLE - « Cultivons le bien manger »

SOLIDARITE ALIMENTAIRE FRANCE
Exercant son activité via la marque ANDES
102 RUE AMELOT
75011 PARIS

La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 9 juillet 2020 (D.12/07.2020) par laquelle le Conseil d'Administration de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation à la Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités pour signer tout document afférent à l'attribution de subventions (alinéa 11),

Considérant que l'association SOLIDARITE ALIMENTAIRE France (ANDES) s'engage à mettre à disposition de l'Epicerie Solidaire une enveloppe financière destinée à l'achat de produits bio, locaux ou avec un label de qualité.

DECIDE

Article 1 : De signer auprès de l'association SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE France (ANDES) une convention ayant pour objet de définir les conditions d'attribution et d'utilisation de l'enveloppe financière allouée à l'Epicerie Solidaire dans le cadre du Fonds pour l'Aide Alimentaire Durable, afin que la somme de 2 760,00 € soit versée sur le compte du C.C.A.S (50 % à la signature de la convention et le solde après l'envoi de justificatifs).

Article 2 : D'imputer cette recette sur le budget du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités, fonction 413 nature 747888.

Article 3 : De télétransmettre la présente décision à la Préfecture de ROUEN dans le cadre du contrôle de légalité des actes administratifs et de la notifier à l'association SOLIDARITE ALIMENTAIRE FRANCE (ANDES).

Acte rendu exécutoire,

Fait à LILLEBONNE, le 15 mars 2024

La Présidente du C.C.A.S.
Pôle des Solidarités
Christine DÉCHAMPS

PÔLE DES SOLIDARITÉS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LILLEBONNE

Hôtel de Ville - esplanade François Mitterrand - B.P. 20071 - 76170 lillebonne
02 32 84 50 50 / 02 32 84 50 73 - lillebonne.fr